

Dénomination de la fonction

REFERENT.E SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE, ENFANCE ET VACCINATION EN ARS

Référence : FP2AFS03 (UCANSS 0502) ; FP2AFS08 (UCANSS 0705)

Famille professionnelle : AFFAIRES SOCIALES

Emploi-type : CONSEILLER. EXPERT.E AFFAIRES SOCIALES ; PROFESSIONNEL.LE PARAMÉDICAL.E DE SANTE

Structure	Agence régionale de santé de Guyane
Localisation géographique	66, avenue des Flamboyants - C.S 40696 - 97336 Cayenne Cedex – Guyane Française

Contexte et enjeux de la fonction

L'Agence régionale de santé (ARS) de Guyane, créée le 1^{er} avril 2010, est un établissement public de l'Etat à caractère administratif. L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 5 principales directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, et secrétariat général.

Missions principales

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du responsable du service prévention et promotion de la santé, au sein de la direction de la santé publique (DSP), il (elle) aura pour missions principales :

- De piloter de façon transversale le parcours parents-enfant-jeune défini par le Programme régional de santé
- De piloter de façon transversale le parcours VIH/SIDA défini par le Programme régional de santé

Enjeux et dossiers principaux du poste

Le.la référent.e santé sexuelle et reproductive (SSR), enfance et vaccination est responsable du pilotage transversale (en collaboration avec les autres services et directions métier) du parcours parents-enfant-jeune et du parcours VIH/SIDA du PRS-2. Il/Elle a pour activités principales:

1. Santé sexuelle et reproductive, dans toutes ses composantes :

- Coordonne, en relation avec les partenaires pertinents (dont le COREVIH) :
 - l'actualisation et le suivi-évaluation des composantes VIH et Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) du PRS
 - l'élaboration et suivi de la composante lutte contre le VIH-SIDA/SSR de la mise en œuvre des plans d'actions annuels ainsi que l'organisation des actions de communications et journées thématiques y afférentes
- Assure de concert avec le Corevih, l'orientation, l'appui, le suivi et l'évaluation de la coordination territoriale de prévention et de la prise en charge du VIH/SSR
- Participe à :
 - L'accompagnement, l'instruction et à la validation des projets intéressant le VIH et la SSR soumis à financement de l'ARS dans le cadre des appels à projet
 - l'appui, au suivi et à l'évaluation des activités relatives au VIH-SIDA/SSR sur le terrain (associations, réseau)
 - l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre des outils de gestion, communication, information et formation relatifs VIH-SIDA et à la SSR
 - la veille réglementaire et technique relative à la lutte contre le VIH-SIDA/SSR, y inclue la diffusion de la réglementation aux personnels et établissements/institutions concernés
 - l'élaboration et au suivi des statistiques relatives au VIH et à la SSR

2. Vaccination :

- Coordonne, avec la participation de l'IDE référent et en relation avec les institutions concernées

(CHAR, PMI et CRF) :

- l'élaboration, le pilotage et le suivi-évaluation de la composante vaccination du plan pluri annuel du programme élargi de vaccination (PEV) ;
- l'élaboration, le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions annuels du PEV, y compris l'organisation de, et la participation aux, COPIL et autres réunions avec les partenaires ;
- l'organisation des activités de vaccinations supplémentaires (campagnes de vaccination, semaines de vaccinations) ;
- l'assistance technique et le suivi évaluation de la vaccination fièvre jaune par les médecins libéraux ;
- l'élaboration/actualisation et implantation d'outils de gestion, formation et communication du PEV ;
- l'assistance technique à la formation des personnels impliqués dans la vaccination ;
- l'assurance de la veille réglementaire et technique relative à la vaccination et aux maladies évitables par la vaccination et à la diffusion de la réglementation aux personnels et aux établissements.

3. Périnatalité et santé de l'enfant :

- Coordonne, en relation avec le Réseau Périnat et en transversalité avec les autres directions métiers qui travaillent sur le parcours de l'enfant :
 - l'élaboration/actualisation/évaluation de la stratégie de prévention et prise en charge touchant la petite enfance (dont la filière périnatale)
 - l'élaboration, mise en œuvre et suivi de la composante périnatalité des plans d'actions annuels ainsi que l'organisation des actions de communications et journées thématiques y afférentes
- Participe à :
 - l'instruction et à la validation des projets intéressant la périnatalité et la pédiatrie soumis à financement de l'ARS dans le cadre des appels à projet et des renouvellements d'autorisations
 - la communication autour des projets : opérateurs, instances de démocratie sanitaire, médias, partenaires institutionnels
 - la veille réglementaire et technique relative à la périnatalité, y inclue la diffusion de la réglementation aux personnels et établissements/institutions concernés
 - l'élaboration et au suivi des statistiques relatives à la périnatalité.

4. Référent maladies rares et congénitales, dont la drépanocytose

5. Référent pour la prévention et la prise en charge des hépatites virales

6. AUTRES MISSIONS :

- Assure un suivi de l'offre de soins en obstétrique, néonatalogie et pédiatrie en lien avec le médecin référent offre de soins,
- Participe aux missions de contrôle, inspections, visites de conformité
- Instruit les plaintes dans le domaine sanitaire.
- Participe aux astreintes médicales de l'ARS aux côtés des collègues médecins.
- Participe, en tant que de besoin à :
 - la gestion des signalements de la veille sanitaire et à la continuité de service pour les événements de veille sanitaire
 - la gestion des situations d'exception.

Profil recherché

Idéalement un médecin (H/F) ou bien une sage-femme (H/F) possédant une expérience professionnelle en santé publique générale et dans ses domaines d'intervention : VIH/SIDA/SSR, périnatalité, vaccinations.

AVANTAGES SPECIFIQUES

Rémunération brute annuelle selon profil et statut (fonctionnaire ou contractuel) :

Médecin débutant(e) : entre 55 000€ et 79 000€ **Médecin expérimenté(e)** : entre 80 000€ et 105 000€

Primes d'installation (si agent fonctionnaire)

Moyens mis à disposition : Téléphone mobile professionnel ; ordinateur portable

Compétences et qualités requises	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances des problématiques de santé de son champ de compétences, ▪ Connaissances pluridisciplinaires et de l'approche systémique dans le champ de la santé publique, ▪ Connaissance du cadre réglementaire dans ses domaines de compétence
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite de projets de santé publique ▪ Animation de réunions et de réseaux de partenaires ▪ Capacité d'innovation
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité à travailler en équipe dans un contexte pluridisciplinaire ▪ Capacités d'analyses et de synthèse ▪ Capacité à développer et proposer une vision stratégique ▪ Rigueur et discrétion professionnelle ▪ Disponibilité et flexibilité horaire

Votre contact au sein de la région	<p>Alice SANNA Directrice adjointe santé publique CS 40696 – 97336 Cayenne CEDEX Courriel : alice.sanna@ars.sante.fr</p>
---	---

Date d'échéance	<p>Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique ou par courrier pour le 02 mars 2020 au plus tard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>par voie électronique</u> : Johannel SMOCK Responsable des ressources humaines de l'ARS de Guyane Courriel : ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr - <u>ou par voie postale</u> au 66 avenue des flamboyants – CS 40696 – 97336 Cayenne Cedex <p>Poste à pourvoir au plus tôt.</p>
------------------------	--